



AREQ Le mouvement des retraité(e)s CSQ

Région Montérégie
Secteur Bas-Richelieu (09A)

La Dernière Craie

Trop tard pour ?

Volume 33, Numéro 2

Janvier 2024



Tiphaine

Sommaire

Nouvelles sectorielles	3 à 15
- Mot du président – Conseil sectoriel.....	3
- Assemblée générale sectorielle.....	4-5
- Calendrier 2024.....	5
- Activités sectorielles.....	6-7
- Comités sectoriels.....	8 à 14
- Indexation.....	10 à 14
- Fondation Laure-Gaudreault.....	14
- Communications.....	15
Nouvelles régionales	16
- Mot de la présidente régionale.....	16
- Assemblée générale régionale.....	16
Nouvelles nationales	17-20
- Plan d'action national 2023-2026.....	17
- Nom de l'AREQ.....	18
- Beneva – ASSUREQ.....	18-19
- Novum.....	20
Université du troisième âge	20
Souvenirs de Jean Rajotte	21
Thème <i>Trop tard pour?</i>...	22 à 24
Réminiscences	25
Condoléances	26-27
Nouveaux retraités et 15, 20 ou 25 ans	28

La Dernière Craie

Coordination, mise en page, correction et révision

Madeleine Carrière	Richard Jutras
Danielle Duchesneau	Francine Mercier-Abel
Colette Gauthier	Monique Sheridan
Liliane Hardy	Ginette Villiard

Photographie

Richard Jutras

Collaboration

Lise Abbott	Louise Lamoureux-Jean
Jocelyne Arpin	Suzanne Lacaille
Chantal Cardin	Pierre Levasseur
Renée Dallaire	Paul Martin
Hélène Duval	Ginette Pelletier
Sonia Éthier	Serge Péloquin (cégep)
Claudette Fleury	Dominic Provost
Monique Fortin	Jean Rajotte
Matthieu Jeannot	François Roberge
Richard Joly	Louise Saint-Laurent
Albert Khelfa	Diane Savoie-Turcotte

Parution : Trois fois par année

Tirage : 440 exemplaires

Impression : Imprimerie Mongeon

Étiquetage : Ghislaine Côté

Distribution : Téléphonistes, courriel et poste

Coût : Gratuit en version papier ou électronique pour les membres de l'AREQ secteur Bas-Richelieu

Organismes importants

Retraite Québec RRQ	1 800 463-5185
.....	www.retraitequebec.gouv.qc.ca
Retraite Québec CARRA	1 800 463-5533
.....	www.carra.gouv.qc.ca
Protection du consommateur	1 888 672-2556
.....	www.opc.gouv.qc.ca
RAMQ	1 800 561-9749
.....	www.ramq.gouv.qc.ca
Sécurité de la vieillesse	1 800 277-9915
.....	www.servicecanada.qc.ca
Beneva	1 888 235-0606
.....	www.beneva.ca
Assurance voyage (Canada, É.-U.)	1 855 635-9460
Ailleurs dans le monde (à frais virés).....	1 418 780-9460
Urgence	9-1-1
Info-Santé	8-1-1

Organismes locaux

CLSC du Havre	450 746-4545
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu (CAB)	
450 743-4310.....	www.cabbr@bellnet.ca
Centre des aînés de Sorel-Tracy Au Fil des ans	
450 742-4144.....	www.info@centredesaines.qc.ca
Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu	
450 742-5953.....	www.sebr.ca
Association des aidants naturels du Bas-Richelieu	
450 730-0880.....	www.associationdesaidantsnaturels.ca
Société Alzheimer Rive-Sud	
450 742-7333.....	www.alzheimer.ca/fr/rivesud
Programme d'assistance téléphonique PAIR « Une présence rassurante »	450 780-5600 poste 5660
Taxibus	
450 743-3336.....	www.mrcpierredesaurel.com/stc
Service de transport collectif de Pierre-De Saurel (STC)	
450 746-7827.....	www.mrcpierredesaurel.com/stc

Mot du président sectoriel

Chers membres,

Tout d'abord, je souhaite que l'année 2024 vous apporte la santé et tout le bonheur du monde! Vous le méritez bien à la retraite.

Votre conseil sectoriel a travaillé sur plusieurs plans ces derniers mois.

Le comité de la retraite a fait avancer le dossier de l'indexation, il a mis sur pied une nouvelle stratégie avec madame Marwah Rizqy, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et du Conseil du trésor. Cette stratégie débute par une pétition à présenter à l'Assemblée nationale. Je vous invite à la signer, directement sur le site ou en version papier. Vous savez qu'une pétition n'est pas une fin en soi, mais les étapes qui vont suivre sont importantes. La pétition étant la pièce maîtresse de la stratégie, il faut, par conséquent, se donner le devoir de la signer et de la faire signer massivement par vos amis, confrères et consœurs qui ont 18 ans et plus et qui résident au Québec. Un merci spécial à ceux et celles qui l'ont déjà fait.

Lors du conseil national de l'AREQ qui s'est déroulé à Drummondville du 23 au 26 octobre dernier, j'ai eu un entretien à ce sujet avec madame Micheline Germain, présidente nationale; elle est très sensible à ce dossier. Actuellement, nous mettons tous nos efforts pour atteindre un nombre considérable de signataires de la pétition (texte, page 10) afin de démontrer l'importance de l'indexation pour les personnes retraitées.



Concernant le dossier de la participation des membres aux activités, nous avons eu un dîner pour les personnes qui avaient cumulé 15, 20 ou 25 ans de retraite en 2023 et pour les nouvelles personnes retraitées. C'était une très belle activité avec une musique d'une beauté exceptionnelle de Marcel Therrien, membre de notre secteur, et Linda Collin, chanteuse à la voix divine.

Ce succès, c'est grâce à toute l'équipe du conseil sectoriel qui travaille de façon continue pour vous, membres de notre secteur. Vous allez bientôt voir l'annonce d'autres activités. Nous vous y attendons en grand nombre.

En votre nom, je remercie chacune et chacun des membres du conseil ainsi que tous les membres qui travaillent dans les comités pour leur dévouement constant à notre cause commune qui est notre vie sociale à la retraite.

Avant de terminer, j'aimerais vous rappeler que nous avons besoin d'une façon urgente de bénévoles, surtout d'une personne responsable au dossier de la Fondation Laure-Gaudreault. Ce poste était occupé par Ginette Pelletier qui prend sa retraite après plusieurs années de dévouement, un gros merci à Ginette.

Si vous avez besoin d'une information ou d'un suivi, communiquez avec moi, il me fera un plaisir et un devoir de vous accompagner.

Merci de votre attention.

*Albert Khelfa, novembre 2023
1 514 910-9500*

Conseil sectoriel



Colette Gauthier	Secrétaire
450 742-4952	colettegauthier20@videotron.ca
Madeleine Carrière	1^{re} vice-présidente
450 746-3826	madcar@videotron.ca
Francine Mercier-Abel	2^e conseillère
450 742-3183	francina@videotron.ca
Pierre Levasseur	2^e vice-président
819 699-9610	pierre.levasseur@me.com
Serge Péloquin (cégep)	1^{er} conseiller
450 743-8122	peloquin.serge@videotron.ca
Albert Khelfa	Président
514 910-9500	khelfaa@videotron.ca
Paul Martin	Trésorier
450 742-8621	paulmartin@videotron.ca

Assemblée générale sectorielle

AREQ (CSQ) – Montérégie secteur Bas-Richelieu

Les membres de l'AREQ (CSQ) Bas-Richelieu sont convoqués par monsieur Albert Khelfa, président sectoriel, à l'assemblée générale sectorielle du Bas-Richelieu qui se tiendra le mardi 30 avril 2024 à 9 h 30 au Restaurant Sorel-Tracy Bar-B-Q situé au 306 de la route Marie-Victorin à Sorel-Tracy.

Madame Renée Dallaire, présidente régionale, a confirmé sa présence à notre assemblée générale. Madame Micheline Germain, présidente nationale de l'AREQ (CSQ), a été invitée, sa réponse est attendue.

L'accueil et la vérification des présences se fera dès 9 h. Le quorum est de 20 membres.

Il n'y a aucuns frais pour participer à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale sectorielle du 11 avril 2023
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier
6. Rapports des comités statutaires
7. Rapports des comités non statutaires
8. Élection au poste de 1^{re} conseillère ou 1^{er} conseiller (bulletin de présentation de candidature à la page suivante)
9. Questions diverses
10. Levée de l'assemblée

Colette Gauthier, secrétaire

Dîner après l'assemblée vers 12 h

Le coût du dîner est de 5 \$ pour le membre qui assiste à l'assemblée générale dès 9 h 30. Le non-membre paie le repas choisi dans le menu du restaurant.

Les membres doivent s'inscrire pour l'assemblée et acheter leur billet pour le dîner au plus tard le 15 avril 2024 auprès de leur téléphoniste.

Bienvenue à toutes et tous !

Bulletin de présentation de candidature

Personne candidate : _____
 Prénom _____ Nom _____ Numéro de membre _____

Adresse : _____
 Numéro civique et rue _____ Ville _____ Code postal _____

Région : Montérégie (09) **Secteur :** Bas-Richelieu

Poste : Première personne conseillère

Candidature proposée par : Prénom _____ Nom _____ N° de membre _____
 Signature _____

1) Candidature appuyée par : Prénom _____ Nom _____ N° de membre _____
 Signature _____

2) Candidature appuyée par : Prénom _____ Nom _____ N° de membre _____
 Signature _____

J'accepte de poser ma candidature et, advenant mon élection, d'exercer cette fonction.

Signature : _____ **Date:** _____

Calendrier des activités

À noter dans votre agenda

Dîner du Nouvel an Mercredi 10 janvier, 12 h Sorel-Tracy Bar-B-Q	Dîner-Cupidon Vendredi 16 février, 12 h Restaurant La Bouff-Tifail	Conférence et dîner Date en mars à confirmer Centre culturel de Sorel-Tracy
Reconnaissance des bénévoles Mercredi 17 avril, 10 h Club de golf Continental	Assemblée générale sectorielle Mardi 30 avril, 9 h 30 Sorel-Tracy Bar-B-Q Dîner, 12 h	Expo-Arts Mercredi 8 mai, 12 h Club de golf Continental

Colette Gauthier, secrétaire

Activités de l'automne 2023

Déjeuner retrouvailles

Le jeudi 14 septembre, quelque 75 personnes se sont rencontrées au Club de golf Continental lors d'un rendez-vous spécial d'amitié.

C'était une rencontre merveilleuse remplie de sourires contagieux, d'échanges et d'encouragements.

Albert Khelfa, notre président, a souhaité que les retraités du secteur, anciens et nouveaux, viennent socialiser aussi souvent que possible.

Geneviève Desrosiers, coordonnatrice de l'action bénévole et du service Défi-Cancer au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu, a présenté les services offerts pour lesquels il y a un besoin de bénévoles.

Madeleine Carrière



Dîner hommage

Le 19 octobre a eu lieu, au Club de golf Continental, le dîner hommage où le conseil de notre secteur a organisé, pour ses membres ayant 15, 20 ou 25 ans de retraite, une fête reconnaissance soulignant leur contribution à l'éducation.

De plus, le secteur accueillait onze personnes retraitées en 2022-2023 qui étaient bien heureuses de se joindre au groupe. Elles ont apprécié l'ambiance et la joie de revoir d'anciennes et anciens collègues de travail.

À cette occasion, une soixantaine de personnes sont venues féliciter leurs collègues en participant par leurs anecdotes et leur bonne humeur à embellir cette belle journée de souvenirs heureux. Une trentaine de membres invités s'étaient déplacés pour vivre cette cure de rajeunissement car, c'est bien le cas, cette rencontre où on s'échange des aventures fantastiques ou pas est un doux moment de nostalgie pour certaines personnes qui ne sortent plus beaucoup.

Un duo formé du saxophoniste Marcel Therrien, membre de notre secteur, accompagné de la chanteuse Linda Collin, a agrémenté de chansons entraînantes ce repas servi par une équipe chevronnée. L'atmosphère était à la fête pour tout ce beau monde qui fraternisait sur fond de musique douce.

Ce fut une journée agréable. On souhaite qu'elle se répète avec autant de participants. Vous êtes les bienvenus, vous faites notre histoire.

En quatrième de couverture, voyez les photos des personnes invitées gratuitement et présentes lors de cette activité.

Francine Mercier-Abel



Déjeuner du souvenir



Le mercredi 8 novembre dernier avait lieu le déjeuner du souvenir au restaurant La Bouff-Tifail pour rappeler à notre mémoire 13 de nos membres qui nous ont quittés dans la dernière année, soit : Nicole Bélisle, Yvette Messier, Monique Filion, Clarisse Lemoine, Donatienne Gendron, Lucille Pelletier, Juliette Desrosiers-Salvas, Micheline Jutras, Ludmille Gaudette, Maxime Théroux, Gisèle Milette, René Guertin et Jocelyne Paul-Hus.

Trente-huit personnes ont dégusté ce déjeuner-brunch tout en visionnant un diaporama. Je vous rappelle qu'un don de 25 \$ pour chaque disparu est remis par notre secteur à la Fondation des CHSLD Pierre-De Saurel.

Paul Martin, trésorier

Dîner de Noël

« Y a une étoile dans le ciel,
Y a une étoile pour chacun de nous. »

Tout comme il y avait une étoile magnifiquement façonnée par les artisanes de l'AFEAS et qu'a remise Monique Fortin à chaque personne assistant au dîner de Noël de notre secteur. Lors de ce repas, 81 personnes ont pu déguster, outre une entrée de terrine et un dessert succulent, une délicieuse joue de porc braisée.

Notre président Albert Khelfa nous a réitéré la nécessité de signer la pétition pour la pleine indexation de nos rentes (si ce n'est déjà fait, dépêchez-vous) pendant que Paul Martin nous prouvait la pingrerie de l'offre gouvernementale dans ce dossier (voir l'article Indexation additionnelle en page 14).

Nonobstant ce qui précède, le conseil sectoriel se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024 : joie, sérénité, prospérité (!), santé... et plus encore.

Danielle Duchesneau



Comité de l'environnement et du développement durable

Depuis plusieurs années, je propose des bricolages fabriqués avec des matériaux recyclés pour faire prendre conscience que nos poubelles de recyclage sont remplies de matières qu'on peut transformer en objets utiles et faciles à réaliser.

Vous avez été une source de motivation. Votre réaction me donnait le goût de continuer. Chaque fois que je vous ai demandé votre collaboration, vous avez répondu à mes demandes. Merci mille fois. Ce qui m'amène à rêver d'un projet que je mijote depuis longtemps. Quand on vieillit, on a le goût de partager son expérience dans le domaine où on excelle.

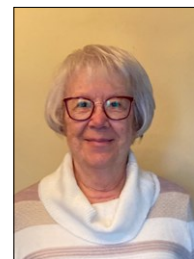
Chaque fois que j'expose mes réalisations, les gens sont surpris de toutes les possibilités. Alors, comment rejoindre un public plus large.

J'ai organisé des ateliers dans les associations que je fréquente, présenté mon projet dans quelques écoles, mais je vois plus grand.

Si je réalisais des vidéos sur le Web... Oh là là, je l'ai dit!... Mais voilà où s'arrête mon rêve puisque je suis nulle avec l'ordinateur.

Je garde quand même espoir puisque ma fille m'a dit que c'était facile.

Avoir des projets qui mijotent, ça garde l'esprit ouvert.



Monique Fortin

Comité des femmes

Journée internationale des femmes



Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, est un moment privilégié pour célébrer nos victoires comme travailleuses et comme femmes. On en profite aussi pour faire des bilans, réfléchir ensemble, échanger, s'encourager et se mobiliser.

Le thème du 8 mars 2024, **Ça gronde**, rappelle les inégalités, les violences et les crises (climat, logement, services publics, confiance en nos systèmes).

L'épinglette du 8 mars affiche notre volonté de poursuivre la lutte pour l'égalité et la justice en solidarité avec toutes les femmes.

Madeleine Carrière

Assurance collective

ASSUREQ

Vous trouverez à la page 19 les informations concernant le renouvellement des tarifs d'ASSUREQ pour l'assurance au 1^{er} janvier 2024.

J'ai fait un comparatif avec les tarifs de l'année 2023. Vous pourrez ainsi constater l'augmentation en termes de dollars plutôt que de pourcentage.

Si vous avez des questions concernant vos protections d'assurances, vous pouvez me rejoindre au 450 743-8122 et j'assurerai un suivi.

Serge Péloquin (cégep)



Comité des hommes

En septembre, une invitation a été lancée à tous les hommes membres du secteur Bas-Richelieu pour une rencontre lors d'un déjeuner au restaurant Ben & Florentine afin de discuter de la réalité des hommes.

Lors d'une autre invitation à un autre déjeuner à tous les hommes de notre secteur en novembre, nous avons souligné la Journée internationale des hommes du 19 novembre. Comme la dernière fois, les discussions ont été très engagées et très intéressantes.

Pour donner suite à ces deux événements, nous aimerions avoir des suggestions de la part des hommes de notre secteur pour alimenter les activités du comité des hommes.

N'hésitez pas à communiquer avec moi à peloquin.serge@videotron.ca pour soumettre vos idées.

Serge Péloquin (cégep), 450 743-8122



Comité de l'action sociopolitique

Rencontre régionale

Le 24 novembre dernier avait lieu à Saint-Hubert la rencontre du comité régional de l'action sociopolitique qui regroupe les responsables des comités sectoriels de la Montérégie, sous la présidence de madame Nicole Claing. Voici les faits saillants de cette rencontre :

◇ **Protégez-vous, numéro hors-série pour les personnes proches aidantes**

Ce guide, réalisé en collaboration avec le Curateur public du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux, se veut un outil pratique spécialement conçu pour les personnes proches aidantes. Le guide de 72 pages est maintenant accessible en ligne (gratuitement) à l'adresse : <https://tinyurl.com/bdtre48r>.

Il est possible de se procurer la version papier (12,95 \$) chez un marchand de magazines.

◇ **Logement**

La présidente nous rapporte un point d'information qui a été présenté lors de la rencontre de la Table de concertation des aînés de la Montérégie portant sur le logement et les personnes âgées. Voici quelques faits saillants :

- ◇ Environ 17 % des personnes de 65 ans et plus paient plus de 30 % de leur revenu pour leur loyer.
- ◇ Environ 500 résidences privées pour aînés (RPA) ont été fermées l'an dernier et converties en logements locatifs ordinaires.
- ◇ Les groupes de ressources techniques (GRT) sont des entreprises d'économie sociale vouées au développement de l'habitation communautaire. Leur intervention vise l'amélioration des conditions d'habitation des ménages à faible revenu ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il existe un GRT pour la région de Sorel-Tracy : <https://tinyurl.com/3jtuzkx2>.

◇ **Relève : participation et implication des nouveaux membres de l'AREQ**

La présidente fait un retour sur le guide à l'intention des secteurs intitulé *Accroître la participation*

et l'implication des nouveaux membres de l'AREQ. Ce guide découle d'une recherche-action auprès de 2348 nouveaux membres entre 2015 et 2021. Il propose des pistes pour l'amélioration des pratiques d'accueil et d'intégration des personnes nouvellement retraitées. Également, il a pour but d'aider les secteurs à accroître la participation des membres de tous les groupes d'âge aux diverses activités et actions. De plus, il les appuie dans la recherche d'une relève aux divers postes et fonctions au sein du secteur. Il est possible de le consulter à partir du lien suivant : <https://areq.lacsq.org/wp-content/uploads/Guide-secteurs.pdf>.



Ce guide répond à plusieurs objectifs du plan d'action national 2023-2026. Le conseil sectoriel se penchera sur les actions à prendre en ce sens. Nous vous tiendrons informés des développements.

◇ **Réforme Dubé**

La réforme Dubé en santé suscite beaucoup de questionnement actuellement. Il est possible d'en connaître un peu plus sur les enjeux sociopolitiques en cause en consultant le site de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) : <https://iris-recherche.qc.ca/>.

Il suffit de sélectionner **Santé** dans la zone **Thèmes de recherche** pour consulter les articles associés. Vous pouvez également vous abonner à l'infolettre de l'institut.

◇ **Autres sujets**

Il a été également question des sujets suivants :

- ◇ Plan d'action national 2023-2026 de l'AREQ
- ◇ Éducation
- ◇ Négociations et Front commun
- ◇ Nouvelle identité visuelle de l'AREQ
- ◇ Projet de loi C-319

Projet PTEA

Pour le programme *Projet Toujours en action* parrainé par l'AREQ nationale, le comité de l'action sociopolitique, en collaboration avec le comité des femmes, a organisé la tenue d'une conférence intitulée *Les fraudes envers les aînés : comment les reconnaître pour mieux se protéger*.

Au mois de mars 2024, la sergente Marie-Ève Langlais de la Sûreté du Québec rencontrera les membres de notre secteur afin de les informer et de répondre à leurs questions.

Les membres inscrits à la conférence auront accès à un repas. Les détails vous parviendront en février.

Pierre Levasseur

Comité de la retraite

Un automne chaud!

L'automne a été assez chaud en ce qui concerne le dossier de l'indexation de nos rentes de retraite. Tout d'abord en septembre, le comité de la retraite a produit le texte *Les retraités demandent justice et équité!* que vous pouvez lire aux pages 12 et 13 de ce bulletin. À sa séance régulière du mardi 19 septembre, le conseil sectoriel a entériné ce texte.

Le lundi 25 septembre, on a rencontré madame Marwah Rizqy, députée de Saint-Laurent et porte-parole de l'opposition officielle en ce qui concerne le Conseil du trésor.



Auparavant, on lui avait fait parvenir le texte ci-haut cité. Elle nous a proposé une stratégie en trois étapes :

- 1° Faire signer une pétition;
- 2° Dénoncer publiquement l'injustice des retraités des secteurs public et parapublic;
- 3° Déposer un projet de loi pour modifier le RREGOP.

Lors de sa séance spéciale du mardi 3 octobre, le conseil sectoriel a approuvé cette stratégie. La pétition a été mise en ligne le jeudi 19 octobre. Le même jour sur les ondes de CJSO, j'ai informé les personnes intéressées de l'existence de cette pétition sur le site de l'Assemblée nationale.

Lors du conseil national tenu à Drummondville du lundi 23 au jeudi 26 octobre, notre président Albert Khelfa a défendu notre stratégie.

Grâce à Pierre Levasseur, 2^e vice-président sectoriel, la procédure à suivre pour la signature de la pétition a été rendue facilement accessible sur notre site web. Grâce à une recherche des adresses de courriel effectuée par notre secrétaire, plusieurs personnes présidentes de secteur ont été informées de notre démarche le 13 novembre.

Je m'implique au sein du conseil sectoriel depuis 2017, mais c'est cet automne avec le dossier de la retraite que j'ai senti les liens de solidarité les plus forts avec les autres membres du conseil.

Paul Martin

Indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic

Nous vous demandons d'être solidaires avec cette démarche en signant la pétition, en ligne ou sur papier. Des formulaires papier étaient disponibles lors des activités du secteur.

Texte de la pétition

- ◇ Considérant qu'à la création du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), on prévoyait une pleine indexation des pensions en fonction du taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR).
- ◇ Considérant qu'avant 1982, les rentes étaient indexées à 100 % du TAIR.
- ◇ Considérant que le calcul de l'indexation ne tient compte que très partiellement du TAIR pour les contributions faites depuis 1982.
- ◇ Considérant que la hausse marquée de l'inflation est venue éroder le pouvoir d'achat des Québécois retraités avec une rente partiellement indexée.
- ◇ Considérant la bonne santé financière du RREGOP qui permet d'améliorer l'indexation,

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de réparer cette injustice et d'indexer les rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

Signatures

Les signatures doivent être reçues au plus tard le 18 janvier 2024.

Pétition en ligne

Il faut visiter le site de l'Assemblée nationale du Québec et suivre les consignes indiquées : <https://assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/petition-10499/index>.

Document papier

Il faut imprimer le document qui se trouve sur le site de notre secteur basrichelieu.areq.lacsq.org/ sous l'onglet Pétition pour la signature de la pétition en version papier. Vous pourrez ainsi la faire circuler dans vos milieux respectifs pour la compléter avec dix noms.

Pour vous procurer une copie papier à faire signer, vous pouvez aussi communiquer avec Paul Martin qui se fera un plaisir de la reprendre une fois complétée.

Paul Martin

450 742-8621 ou paulmartin@videotron.ca

Albert Khelfa

1 514 910-9500 ou khelfaa@videotron.ca

La non-indexation : une injustice!

Quand on parle de l'indexation des rentes pour les retraités des secteurs public et parapublic, on se réfère souvent au RREGOP qui est un peu comme un REER collectif qui a fructifié au cours des années. Or, le RREGOP représente un fonds de retraite dans lequel les employés ont fait des dépôts tout au long de leurs années passées au travail. Mais il faut aussi parler du Fonds d'amortissement des régimes de retraites (FARR) dans lequel le gouvernement dépose le même montant que les employés. Bien entendu, ces deux fonds fournissent à parts égales le financement de nos rentes.

Au 31 mars 2021, le FARR avait une valeur de 94,1 milliards de dollars, ce qui représentait 85 % des sommes dues aux retraités actuels et futurs¹. Toutefois, au 31 décembre

2022, la valeur de ce fonds avait augmenté à 107,5 milliards²; une simple règle de trois nous permet de conclure que, désormais, ce fonds peut payer 100 % des sommes dues aux retraités actuels et futurs.

Ces deux fonds, le FARR et le RREGOP, sont des déposants de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Dans son rapport annuel, cet organisme mentionne que le rendement annuel depuis les cinq dernières années se situe entre 4,2 % et 6,7 %³, c'est-à-dire que la valeur de ces fonds augmente entre 4,2 % et 6,7 % par année.

Maintenant, regardons avec la table 1 comment a évolué le coût de la vie pendant ces cinq années.

Table 1: Évolution de l'IPC
Source : Statistiques Canada

Géographie	Canada (carte)				
Produits et groupes de produits	2018	2019	2020	2021	2022
Référence — Coût du panier d'épicerie en 2002 : 100 \$					
Ensemble	133,40 \$	136,00 \$	137,00 \$	141,60 \$	151,20 \$

Ici, la référence est l'année 2002 où le panier de produits valait 100 \$. En 2018, ce même panier valait 133,40 \$ et en 2022, 151,20 \$. Par conséquent, il y a eu une augmentation de 13,3 %.

$$\frac{151,20 - 133,40}{133,40} = 13,3 \%$$

On divise cette dernière valeur par cinq pour obtenir l'augmentation moyenne annuelle du coût de la vie, ce qui donne 2,7 %. Cela signifie que si nos rentes avaient été pleinement indexées, on aurait alors eu une augmentation annuelle de 2,7 %. Rappelons que le rendement des fonds se situe entre 4,2 % et 6,7 %, donc nettement supérieur à l'indice des prix à la consommation. L'indexation de nos rentes aurait tout simplement entraîné une croissance plus lente pour le FARR et le RREGOP. Le FARR est le plus gros déposant de la Caisse de dépôt et placement du Québec alors que le RREGOP arrive en troisième place avec sa valeur de 83,3 milliards de dollars. Mais quel fonds retrouve-t-on en seconde place?

Il s'agit des fonds du Régime de rentes du Québec avec une valeur de 106,8 milliards de dollars. À ce que l'on sache, les rentes du Québec sont pleinement indexées au coût de la vie.

En conclusion, le gouvernement peut décider de modifier la loi du RREGOP afin que nos rentes soient indexées au coût de la vie sans que cela ne lui coûte un sou puisque les montants nécessaires seraient pris dans des fonds qui ont un rendement supérieur à l'augmentation du coût de la vie.

Paul Martin, ing, Ph.D.

¹ Vailles, Francis. *Bonne nouvelle pour les employés de l'État*. Journal La Presse du 30 novembre 2021.

² Rapport annuel 2022 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, p.27.

³ Rapport annuel 2022 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, p.9.

Les retraités demandent justice et équité!

Une situation injuste existe au Québec pour les retraités des secteurs public et parapublic. Allons voir pourquoi.

◇ L'historique

En 1982, le gouvernement du Québec a modifié la formule d'indexation pour ne donner que le taux de l'indice d'augmentation du coût de la vie moins 3 % ou 0 % au minimum. En 1999, le gouvernement du Québec est venu corriger partiellement cette situation injuste en accordant comme indexation la moitié seulement de l'indice d'augmentation du coût de la vie. Depuis ce temps, les retraités des secteurs public et parapublic s'appauvrissent avec la perte de leur pouvoir d'achat.

Pourtant, le 1^{er} janvier 1973, le gouvernement du Québec a regroupé dans le même régime de retraite la plupart des employés des secteurs public et parapublic, soit le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics que l'on désigne par l'acronyme RREGOP. Originellement, ce régime prévoyait une pleine indexation au coût de la vie de la rente de retraite.

◇ La perte du pouvoir d'achat

Le graphique de la figure 1 est très révélateur en ce qui concerne la perte du pouvoir d'achat pour les retraités des secteurs public et parapublic. On voit ici comment l'écart se creuse entre le coût de la vie et la rente partiellement indexée pour celui ou celle qui a pris sa retraite en 2020. Cela est encore pire pour ceux et celles qui ont pris leur retraite avant cette date. En effet, plus le temps passe plus la perte du pouvoir d'achat devient importante.

La pandémie de la COVID-19 et la guerre en Ukraine sont venues brouiller les cartes de l'économie en entraînant une inflation que l'on n'avait pas vue depuis longtemps. Cela vient mettre encore plus de pression sur les retraités des secteurs public et parapublic dont la perte de leur pouvoir d'achat s'accroît davantage.

Lors des premières années, les retraités ne s'aperçoivent pas de leur perte du pouvoir d'achat, mais avec les années qui passent, leur situation financière se détériore grandement.

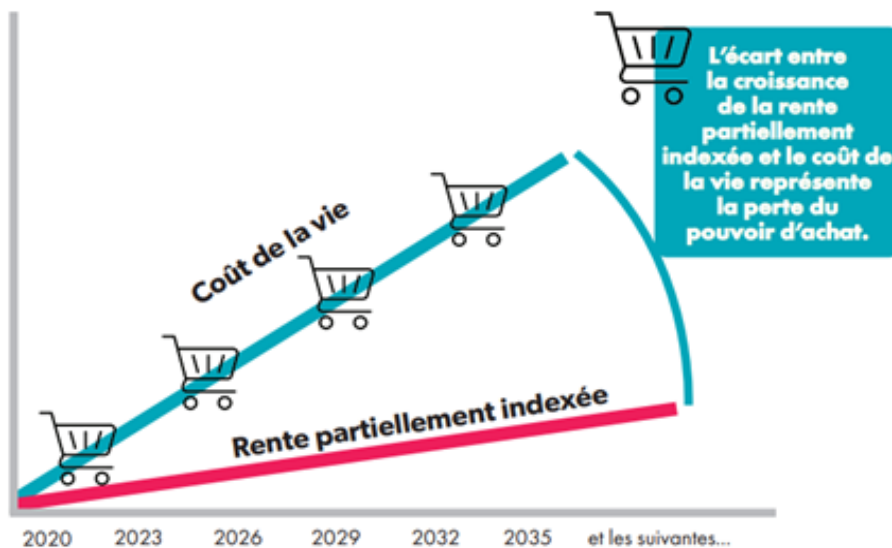


Figure 1 : Perte du pouvoir d'achat
Source : Info retraite de février 2023 de l'AREQ

◇ L'appauvrissement des aînés

Or, plusieurs personnes aînées ont besoin d'une aide et elles ne peuvent se payer le même niveau de vie qu'au début de leur retraite. De plus, elles doivent se procurer de plus en plus de médicaments qui coûtent cher. Les loyers augmentent et le bouclage du budget devient très difficile pour ne pas dire impossible.

Tristement, ces personnes aînées sont maintenant rendues trop âgées pour aller manifester devant le parlement et faire valoir leur point de vue. Elles n'ont donc pas la capacité de faire des pressions pour se faire entendre et écouter afin d'obtenir justice et équité.

◇ La santé du RREGOP

Pourtant le régime de retraite du RREGOP est pleinement capitalisé comme le montre le graphique de la figure 2.

Aux dernières nouvelles, le taux de capitalisation serait rendu à 123 %. Il faut être conscient que c'est l'appauvrissement des retraités par la non-indexation de leur rente qui a permis, entre autres, le retour si rapide à ce taux de capitalisation avantageux. Un taux de capitalisation de 100 % signifie que le régime de retraite a de quoi payer les retraites pour les personnes présentement à l'emploi et retraitées. Il est vrai que ce régime a subi les effets de la crise financière de 2008, mais il a repris de la vigueur depuis ce temps.

◇ La Tribune des retraités

Depuis 2017, les représentants de plus de 100 000 retraités des secteurs public et parapublic rencontrent des fonctionnaires du Conseil du trésor dans une instance que l'on nomme la Tribune des retraités. Le but de ces rencontres est de trouver une solution pour la situation d'appauvrissement que vivent les personnes retraitées des secteurs public et parapublic et, malgré cela, il n'y a eu aucun résultat tangible.

Taux de capitalisation du RREGOP

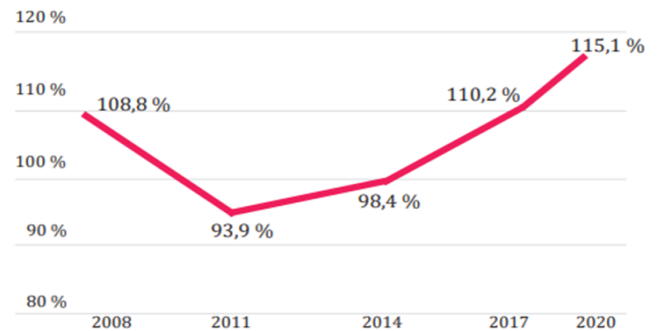


Figure 2 : La bonne santé financière du RREGOP
Source : Info retraite de février 2023 de l'AREQ

◇ Une demande de correction

La désindexation du RREGOP a été une décision politique unilatérale en 1982.

Il est donc normal que la correction doive être aussi une décision politique.

Ce qui presse en cette période d'instabilité des prix, c'est de protéger immédiatement le pouvoir d'achat de ces personnes retraitées qui comprend surtout le panier d'épicerie et le coût des loyers. Sachant que leur sacrifice de la non-indexation sur plusieurs années a produit, entre autres, cette capitalisation, il est maintenant temps de corriger cette injustice créée en 1982.

Sachant que le gouvernement du Québec ne règle pas ce problème d'indexation alors que la rente du Québec et les retraites des policiers ainsi que celles d'autres régimes sont pleinement indexées, nous demandons au gouvernement du Québec de corriger cette situation inique et de rendre la dignité à ceux et celles qui ont bâti le Québec.

*Paul Martin, responsable au comité de la retraite,
et les membres du conseil sectoriel Bas-Richelieu
et du comité sectoriel de la retraite*

Indexation additionnelle...

Ceux et celles qui sont abonnés à l'infolettre de l'AREQ ont reçu en novembre une information à l'effet que nous aurons cette année une indexation additionnelle. L'article de l'AREQ est une bonne analyse simplifiée du calcul de l'indexation qui a été réalisée par madame Johanne Freire. On y mentionne que, pour l'année 2024, le taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR) sera de 4,4 %. Rappelons que l'indexation est le TAIR moins 3 %, soit 1,4 % pour les années entre 1982 et 1999 et du TAIR divisé par 2, soit 2,2 % pour les années de cotisation subséquentes. Cette analyse nous indique que nous aurons une indexation additionnelle ponctuelle pour l'année 2024 de 0,8 % applicable aux années de cotisation entre 1982 et 1999. En effet, une entente signée en 2010 prévoit que l'indexation entre ces années serait la même que pour les années de cotisations après 2000 lorsque le taux de capitalisation du RREGOP dépasse 120 %, ce qui est le cas cette année, soit $2,2 \% - 1,4 \% = 0,8 \%$.

Il faut comprendre que la rente est payée à parts égales par un fonds détenu par le gouvernement et le fonds de retraite des employés, il s'agit ici du RREGOP.

Soulignons que l'AREQ travaille fort pour la sécurité financière de ses membres. D'ailleurs, le dernier paragraphe de l'article fait mention que l'AREQ doit faire des pressions pour assurer cette indexation additionnelle et ce, afin que le gouvernement paye sa part puisque l'entente ne le prévoit pas. Bien entendu, si le gouvernement ne veut pas, l'indexation additionnelle ne sera finalement que de la moitié, soit 0,4 % pour les années de cotisation entre 1982 et 1999.

Afin d'aider l'AREQ à atteindre son objectif, quoi de mieux que de signer et faire signer majoritairement la pétition qui demande au gouvernement une indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

Il est vrai que cette pétition n'est pas exclusive aux retraités de l'AREQ, mais par la signature massive, nous serons tous gagnants.

Ensemble solidairement, nous réussirons.

Albert Khelfa et Paul Martin

Source : Infolettre de l'AREQ du 24 novembre 2023

Fondation Laure-Gaudreault



Depuis plusieurs années, je suis responsable au niveau sectoriel de la Fondation Laure-Gaudreault.

Mon implication m'a beaucoup apporté : connaître des personnes engagées, apprécier la générosité des membres, en

apprendre plus sur Laure Gaudreault, répondre aux organismes ayant besoin d'aide financière et savourer le plaisir d'être un maillon de la grande chaîne de la Fondation Laure-Gaudreault.

Je passe le flambeau... Le conseil sectoriel est à la recherche d'une personne pour me remplacer. Si vous êtes intéressé(e) à faire du bénévolat, bienvenue! C'est vraiment gratifiant! Vous serez accueilli(e) à bras ouverts...

Merci à tous.

Ginette Pelletier



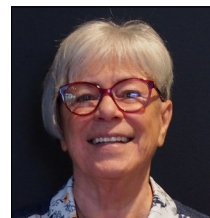
Anniversaires



Ghyslaine Côté

L'œuvre de Danielle Duchesneau intitulée *Les trois sœurs* illustre la carte d'anniversaire envoyée à chacun des membres de notre secteur en 2024.

Ghyslaine Côté prend la relève de Louise Marie Bergeron pour l'envoi des cartes à chaque membre du secteur Bas-Richelieu.



Danielle Duchesneau



Contact des membres

Messages

La majorité des membres de notre secteur reçoit les détails des activités mensuelles, le bulletin sectoriel et d'autres informations telles l'annonce d'un voyage ou le décès d'un membre ou d'un proche d'un membre par appel téléphonique ou courrier électronique. Quelque 460 membres reçoivent le message électronique.



Billets

Les membres demeurant sur le territoire du secteur Bas-Richelieu achètent leurs billets pour assister à une activité auprès de leur téléphoniste.

Les membres demeurant à l'extérieur du secteur qui désirent participer à une activité communiquent eux-mêmes avec Paul Martin (450 742-8621 ou paulmartin@videotron.ca) au moins dix jours avant la tenue de l'activité.

Décès

Les chaînes téléphonique et électronique sont utilisées pour annoncer le décès d'un membre.

Par contre, la chaîne électronique fonctionne pour le décès d'un proche d'un membre de notre secteur (conjoint ou conjointe, enfant, père et mère). Le bulletin *La Dernière Craie* publie aussi ces décès.

Vous pouvez transmettre l'information à :

- Colette Gauthier à colettegauthier20@videotron.ca ou au 450 742-4952 ;
- Francine Mercier-Abel à francina@videotron.ca.

Colette Gauthier

Maison de la musique de Sorel-Tracy

Les membres du secteur Bas-Richelieu profitent du tarif membre à la Maison de la musique de Sorel-Tracy lorsque le spectacle se donne dans cette salle.

Pour en profiter, il suffit de présenter sa carte de membre de l'AREQ lors de l'achat d'un billet pour un spectacle.

Programmation : www.maisondelamusique.org/



Membrariat au 1^{er} décembre 2023

Niveau national.....	60 064
Région Montérégie.....	10 142
Secteur Bas-Richelieu	677

Modifications des coordonnées

Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, veuillez aviser les organismes suivants :

- ♦ **AREQ (CSQ)** : 1 800 663-2408 ou areq.lacsq.org/avis-de-changement-adresse/

Lors de votre communication, vous aurez besoin de votre numéro de membre ou d'assurance sociale.

Vous pouvez aussi vous désabonner du magazine *Quoi de neuf* format papier. Celui-ci est accessible sur le site de l'AREQ areq.lacsq.org à partir de l'onglet Publications.

- ♦ **Retraite Québec CARRA** : 1 800 463-5533

- ♦ **Retraite Québec RRQ** : 1 800 463-5185

Veuillez aussi aviser Colette Gauthier, registraire du secteur Bas-Richelieu, au 450 742-4952 ou par courriel à colettegauthier20@videotron.ca.

Bulletin sectoriel

Le bulletin sectoriel a pour but d'informer les membres du secteur sur les activités sectorielles, régionales et nationales de l'AREQ.

Le bulletin *La Dernière Craie* est publié en version papier et en version électronique. Actuellement, 240 membres ne reçoivent que la copie électronique du bulletin. Si vous désirez changer la copie papier du bulletin pour la copie informatisée, veuillez envoyer un message à colettegauthier20@videotron.ca.

Infolettre et Facebook

Si vous n'avez pas fait votre inscription à l'infolettre de l'AREQ, visitez le site areq.lacsq.org pour vous y abonner ainsi qu'à sa page Facebook.

Ainsi, vous pourrez vous renseigner sur les dossiers dans lesquels l'AREQ s'implique. C'est gratuit et cela permet de vous tenir au courant des dernières démarches de notre Association.

Les internautes peuvent aussi visiter le site areq.lacsq.org pour y lire le blogue de la présidente et écouter *L'Heure juste*, l'émission de radio de l'AREQ.

Site web sectoriel

Pour se renseigner sur les dernières nouvelles du secteur, pour accéder au calendrier des prochaines activités, pour consulter les archives de notre bulletin sectoriel ou visualiser la galerie de photos, visitez le site web de notre secteur basrichelieu.areq.lacsq.org.



Pierre Levasseur

Mot de la présidente régionale

Comme le temps passe vite! Novembre est déjà chose du passé avec son tapis multicolore embellissant le sol et ses températures changeantes. Nos humeurs sont également inconstantes. C'est là que le support de l'AREQ prend tout son sens avec ses rassemblements.

Bien entendu, notre association ne se résume pas qu'à organiser des activités pour le bon plaisir de tout le monde. À preuve lors du 48^e Congrès de l'AREQ (CSQ), vos membres délégués ont adopté les orientations pour le prochain plan d'action. Celles-ci ont guidé les membres du conseil national afin d'élaborer et d'adopter le plan d'action national 2023-2026. Ce dernier se divise en deux axes : 1) La vie associative et les services à nos membres et 2) La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société, le tout comprenant 29 orientations. Depuis lors, les représentantes et les représentants de l'AREQ (CSQ) n'ont pas chômé.

Un beau menu pour le prochain triennat. Il nous reste à nous retrousser les manches pour mettre en œuvre les actions que l'AREQ, notre région (Montérégie) et votre secteur mettront de l'avant. Lors de mon premier conseil national, j'ai été franchement impressionnée de voir, autour de la table, les nouvelles personnes avoir déjà le vent dans les voiles. Deux dossiers importants ont été adoptés : les finances et le plan d'action. Pas de temps à perdre; le travail est en cours.

Je ne peux passer sous silence notre mode de fonctionnement : la solidarité et le respect. Nous sommes toutes et tous des bénévoles qui donnons beaucoup de notre temps pour la réussite de ce que nous vous offrons. Nous le faisons dans l'harmonie. Pour nous, la solidarité et le respect sont des attitudes essentielles dans nos façons de travailler. Nous sommes une équipe, une belle équipe.

L'année 2023-2024 est bien commencée. Plusieurs membres ont participé à différentes activités depuis le début de l'année, telles les retrouvailles, la Journée internationale des personnes âgées et le repas des Fêtes. Excellente participation m'a-t-on dit. Les membres ont le cœur à la fête et le goût de se voir et d'échanger entre eux. C'est fantastique!



Après les jours sombres des dernières années, on reprend vie. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à nos nouvelles personnes retraitées qu'on appelle si judicieusement, la « relève ».

Il va de soi, et on ne le répétera jamais assez, que nos priorités demeurent le bien-être de nos aînés, la santé et les services. Ce n'est pas restrictif quand nous pensons aux autres préoccupations qui touchent l'ensemble de nos membres : le logement, le maintien à domicile et la réforme de la santé.

Continuons à nous aider. Les proches aidants d'aujourd'hui seront peut-être les aînés aidés de demain.

J'espère que vous avez profité du temps des Fêtes avec ses décorations, ses rencontres festives agrémentées de repas copieux en famille.

Bonne Année 2024! Le meilleur vœu est sans nul doute la santé.

Renée Dallaire, présidente régionale

Assemblée générale régionale

Convocation

Date : Mercredi 22 mai 2024

Lieu : Centre Multisports André-Chagnon
3903, boulevard de la Gare, Vaudreuil-Dorion

Horaire : 9 h 00 : Accueil et vérification des inscriptions
9 h 30 : Assemblée

Pour participer à cette assemblée générale régionale qui regroupe les neuf secteurs de la Montérégie ainsi qu'au dîner, **vous devez vous inscrire au plus tard le 29 avril 2024**, à Albert Khelfa, soit par courriel à khelfaa@videotron.ca ou par téléphone au 1 514 910-9500 en mentionnant votre nom, votre numéro de téléphone et votre numéro de membre.

L'ordre du jour sera acheminé éventuellement.
Le dîner suivra l'assemblée.

Renée Dallaire, présidente régionale, AREQ (CSQ) - Montérégie

Plan d'action national 2023-2026 de l'AREQ

Lors du 48^e Congrès de l'AREQ (CSQ) de juin 2023, quelque 450 personnes déléguées ont adopté 29 orientations de l'Association pour le prochain triennat. Celles-ci s'articulent autour de deux axes.

Elles ont guidé l'Association dans l'élaboration de son plan d'action national 2023-2026.

Le conseil national d'octobre 2023 qui réunit les personnes présidentes de région et de secteur a défini des actions pour chacune des orientations.

À sa séance du 5 décembre 2023, le conseil sectoriel a déterminé les actions qui seront privilégiées dans notre secteur durant les trois prochaines années pour la réalisation d'activités.

Colette Gauthier, secrétaire au conseil sectoriel

Axe 1: La vie associative et les services à nos membres

1. Promouvoir l'Association auprès des futurs membres
2. Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Association
3. Favoriser la participation aux activités
4. Valoriser l'engagement au sein des instances et des comités
5. Accroître la participation et l'implication des nouveaux membres
6. Favoriser dans nos instances des débats respectueux
7. Informer et former nos membres sur des enjeux qui les concernent
8. Relever les besoins et développer une offre de services adaptée à nos membres
9. Améliorer notre régime d'assurance collective

Axe 2: La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société

10. Revendiquer des services publics de qualité, accessibles, universels et gratuits, en matière de santé physique et mentale
11. Poursuivre le combat des soins et services à domicile de qualité et accessibles pour toutes les personnes âgées du Québec
12. Veiller au respect et à la dignité des personnes âgées
13. Veiller au respect de l'autonomie décisionnelle en matière de soins de fin de vie
14. Revendiquer un soutien approprié aux personnes proches aidantes
15. Réclamer des milieux de vie répondant aux besoins des personnes âgées, peu importe leurs moyens financiers et leur état physique et cognitif
16. Lutter contre l'âgisme et les abus financiers à l'encontre des personnes âgées
17. Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG)
18. Revendiquer et travailler à l'amélioration de l'indexation des rentes de retraite et de la situation financière de nos membres afin d'arrêter l'hémorragie de la non-indexation
19. Appuyer les initiatives visant à contrer la pauvreté et réclamer l'équité fiscale pour toutes et tous
20. Participer aux débats de société sur des enjeux qui concernent les personnes âgées
21. S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos valeurs et nos préoccupations
22. Soutenir les réseaux publics de la santé, des services sociaux et de la persévérance scolaire
23. Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense vigoureuse de la langue française, la laïcité, la démocratie et la lutte aux différentes formes de discrimination
24. Promouvoir l'égalité de fait entre les femmes et les hommes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes, pour l'atteinte de cette égalité
25. Travailler à l'élimination de toute discrimination à l'égard des personnes LGBTQIA2S+
26. Participer à la transition écologique reposant notamment sur la protection de l'environnement, la lutte aux changements climatiques, le respect de la biodiversité et l'économie circulaire
27. Appuyer le mouvement pour un régime public universel d'assurance-médicaments
28. Faire connaître et soutenir le Manoir Laure-Gaudreault afin d'en faire une vitrine de bonnes pratiques que nous réclamons
29. Soutenir et valoriser la grand-parentalité au masculin et au féminin

Nom officiel de l'Association



Le nom officiel et légal de l'Association, entré en vigueur le 8 novembre 2023, est désormais AREQ (CSQ) conformément à la volonté des personnes déléguées au Congrès de juin 2023.

Le nom AREQ (CSQ) est bien connu des membres, mais il a peu de résonance dans le grand public, notamment les médias et les décideurs politiques, qui nous demandent : « C'est quoi, l'AREQ? ». Il a donc été proposé d'ajouter un descriptif pour accompagner le nouveau nom et le nouveau logo. Le descriptif *Le mouvement des retraité(e)s CSQ* aide à mieux comprendre qui est l'AREQ.

Dominic Provost, directeur général de l'AREQ (CSQ)

Manifeste

L'AREQ est riche de son histoire et véhicule des valeurs d'inclusivité. Ses membres mènent une citoyenneté active et défendent les intérêts et les droits des personnes âgées.

Le manifeste (encadré ci-contre) met en lumière toute l'ampleur de l'Association, ou plutôt du mouvement, véritable ancrage de son identité.

Le manifeste peut être utilisé dans son intégralité ou en partie selon le contexte de communication.

Source : Extranet de l'AREQ

Nous sommes l'AREQ, la plus ancienne et la plus importante association québécoise de personnes retraitées issues des services publics. Nous défendons les intérêts et les droits culturels, sociaux, économiques et environnementaux des personnes âgées.

Nous sommes un mouvement. Nous contribuons à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste. Nous souscrivons au principe d'égalité de droit et de fait entre les genres.

Nous sommes 60 000 membres issus des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de la petite enfance, des communications et du loisir, du milieu communautaire et du monde municipal.

Nous sommes des retraité(e)s CSQ qui exercent avec fierté une citoyenneté active pour l'engagement social et la dignité des personnes âgées.

Assurance collective

Beneva a créé un guide d'aide à la réclamation pour aider les personnes assurées à naviguer dans leur nouvelle plateforme. Il est disponible dans l'Espace client dès que la personne assurée se connecte à <https://www.beneva.ca/fr/assurance-collective/aide/reclamation>.

Ce guide accompagne la personne assurée dans la soumission de ses réclamations. La foire aux questions répond aux obstacles les plus fréquemment rencontrés et indique ce qu'il faut faire pour les contourner.

Consultez ce guide au besoin lors de votre prochaine réclamation.

Ajoutez l'adresse *beneva.ca* à vos signets. Téléchargez l'application Beneva pour vous connecter de votre téléphone intelligent ou de votre tablette. Pour plus de détails, consultez toutes les étapes sur notre page www.beneva.ca/fr/CM2.

Service à la clientèle pour l'assurance collective du lundi au vendredi de 8 h à 20 h : 1 888 235-0606

beneva

Liratoutâge

Liratoutâge, c'est une équipe formée de bénévoles dynamiques offrant des séances de lecture à voix haute aux personnes vivant dans des milieux d'hébergement pour aînés. C'est un service personnalisé qui s'adapte en fonction des intérêts et des capacités des personnes rencontrées.

Notre mission est de permettre aux personnes résidant dans des milieux d'hébergement pour aînés de profiter

de lectures stimulantes et de rester en contact avec le monde qui les entoure, d'être au courant de ce qui se passe chez nous et ailleurs, de rêver, d'apprendre, d'échanger, de rire...

Pour devenir bénévole de Liratoutâge :
Téléphone : 1 800 663-2408
Courriel : liratoutage@areq.lacsq.org
Site : <https://liratoutage.com/>



ASSUREQ

Renouvellement au 1^{er} janvier 2024

Régime d'assurance maladie

Facteurs de hausse

Différents facteurs sont pris en compte par les actuaires lors du calcul de la prime en assurance maladie, tels que l'expérience du groupe, l'inflation, le contexte économique et les frais d'administration.

En tenant compte de tous ces éléments, les primes ont subi une modification à la hausse de 3,9 % en 2024, augmentation variant entre 4,06 \$ et 6,42 \$ selon la protection.

Injections sclérosantes

Les régimes Santé et Santé Plus qui couvrent les frais pour injections sclérosantes ont été bonifiés afin de permettre un meilleur remboursement, le montant maximal remboursable passant ainsi de 26,25 \$ à 35 \$ par jour.

Prime mensuelle 2023			
	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	24,26 \$	29,26 \$	46,51 \$
Santé Plus	45,26 \$	54,12 \$	84,67 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

Prime mensuelle 2024			
	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	25,32 \$	30,52 \$	48,44 \$
Santé Plus	47,14 \$	56,35 \$	88,09 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

Régime d'assurance vie

Hausse de tarification

Cette année encore, on constate un nombre élevé de décès dans le groupe, ce qui entraîne une augmentation de la prime en assurance vie. En effet, la prime subit une modification à la hausse de 5,7 %, augmentation variant de 4,08 \$ à 6,46 \$ selon la protection.

Choix	Prime mensuelle 2023	
	Individuel	Familial
Choix 1	18,24 \$	29,02 \$
Choix 2	39,48 \$	50,26 \$
Choix 3	60,72 \$	71,50 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

Choix	Prime mensuelle 2024	
	Individuel	Familial
Choix 1	19,32 \$	30,32 \$
Choix 2	41,64 \$	52,64 \$
Choix 3	63,96 \$	74,96 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

Source: ASSUREQ

Serge Péloquin (cégep), 450 743-8122

Novum



L'AREQ s'est alliée à Novum afin d'offrir un service de consultations juridiques gratuites et illimitées à ses membres.

Les consultations couvrent toutes les questions juridiques d'ordre personnel :

- ◇ Droit familial (séparation, divorce, garde d'enfants...);
- ◇ Droit civil (garantie légale, faillite, contrat de vente auto et habitation, contrat bancaire, bail en résidence...);
- ◇ Immigration.

Les consultations incluent l'analyse des documents, la recherche de jurisprudence, la formulation d'avis juridiques verbaux ainsi que les explications des impacts juridiques d'un recours.

Pour une prise en charge simple et rapide de votre demande, nous vous invitons à la soumettre via l'application mobile Accès Novum, disponible sur toutes les plateformes.

Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser l'application mobile, nous vous invitons à laisser un message vocal en mentionnant :

- ◇ Votre nom complet;
- ◇ Votre numéro de membre;
- ◇ Votre appartenance à l'AREQ;
- ◇ Votre numéro de téléphone;
- ◇ Et la date à laquelle vous devez vous présenter devant un tribunal, le cas échéant.

Coordonnées

Ligne téléphonique, sans frais, accessible partout au Canada pour les membres de l'AREQ :

1 844 745-4714

Site Internet : novumlegal.ca

Capsule vidéo : <https://vimeo.com/458209626/81843205b2>

PROGRAMME DE L'UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE—Hiver 2024

Cours

LUNDI 13 h 30 à 16 h 00 CENTRE CULTUREL DE SOREL-TRACY

Daniel G. Hébert et Madeleine Jeay

Initiation à l'écoute de la musique (1^{re} partie) : la musique classique 12 février au 4 mars

Trois révolutions : l'écriture, le livre et l'imprimerie 11 mars au 8 avril

Centre culturel de Sorel-Tracy

3015, place des Loisirs, Sorel-Tracy

INSCRIPTION

Formulaire d'inscription à remplir en ligne dès le **9 janvier 2024 à 9 h** sur le site WEB : www.usherbrooke.ca/uta/prog/mtg

RENSEIGNEMENTS

- **Liliane Hardy** 450 742-0204
- **Michel Létourneau** 450 743-0135
- **Hélène Robidoux-Braconnier** 450 746-2726

Les frais de scolarité sont de 85 \$ pour le cours et 85 \$ pour les conférences. Des frais de 8 \$ s'ajoutent pour l'AGÉAUTAM (Association générale des étudiants de l'antenne universitaire du troisième âge en Montérégie).

Conférences

MERCREDI 13 h 30 à 16 h 00 CENTRE CULTUREL DE SOREL-TRACY

Les Beaux Instants culturels de l'UTA

- Lumières d'Afrique

Sophie Langlois 7 février

- Le Canada, une histoire de corruption

Patrick Péloquin 14 février

- Fenêtre sur l'intelligence artificielle

Jonathan Bonneau 21 février

- Écrire, entre solitude et accompagnement

Denise Desautels 28 février

- Albert Einstein

Alexandre Champagne 6 mars

- Les ivresses peintes de Jackson Pollock et Kazuo Shiraga

François Lachance-Provençal 13 mars

- Le système électoral américain

Gabrielle Ouellette-Turp 20 mars

- Beethoven : sa vie au fil des symphonies

Daniel G. Hébert 27 mars

La version détaillée est constamment mise à jour au www.usherbrooke.ca/uta/prog.

53C, rue Augusta

Un matin de l'automne 1954, jour de l'Action de grâce, je descendais l'escalier du second étage en me demandant où j'allais atterrir. J'ai ouvert la lourde porte en chêne veinée qui me donnait accès à mon nouvel univers. Au début du mois de novembre, j'aurai atteint ma treizième année, j'étais fier. Les deux pieds sur le trottoir grisâtre et craquelé, je humais, consciemment, l'air de la ville pour la première fois comme résident. J'esquissai un pas de recul, la rue achalandée me signifiait un premier interdit, le bruit des autos et les pas nerveux et empressés des passants me propulsaient dans la réalité. Une petite voix me chuchotait la bienvenue en ville...

Hier encore, je faisais mes boîtes, c'était le jour du déménagement. Je quittais un environnement paisible, champêtre, en pleine nature. Mon père François, peu enclin aux émotions, me pressait : « Jean, tu vas aimer ça, en plein centre-ville, près de tout. » Je parlais avec nostalgie d'un lieu de verdure exhalant la fraîcheur et la vitalité.

Arrivé en ville, le 53C devenait mon point d'ancrage. Je plantais mes deux pieds dans la modernité des années 50 : agitation, excitation, exploration et fébrilité seront des éléments que je devrais très tôt apprivoiser.

Je fis connaissance rapidement avec les filles et garçons du quartier. Nous formerons une belle bande. Avec eux, j'explorerai le territoire du centre-ville, notre chasse gardée.

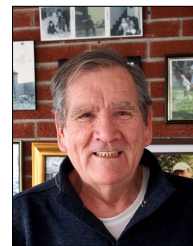
Inventifs et imaginatifs, nous élaborions des jeux qui suscitaient de l'entrain, même si, des fois, ils se terminaient en queue de poisson, normal dans un groupe !

En peu de temps, j'ai développé une amitié et une solidarité avec mes ami(e)s du coin. Une appartenance très forte s'est soudée à mon nouveau milieu de vie, la ville. Avec le recul, 65 ans plus tard, je peux vous confirmer que nous étions des pré-adolescents très curieux, débrouillards, rieurs, espiègles et éveillés à notre environnement urbain, aux changements culturels et aux nouveautés : la mode vestimentaire plus relâchée, la musique plus rythmée, les films au cinéma, la télé couleur (septembre 1966) et l'automobile au profil plus sportif.

L'influence américaine nous tombait dessus et nous l'apprécions. Plus tard, nous appellerons cette période, l'âge du vintage. Claude Meunier l'a très bien dépeint, meublé et vêtu en utilisant la caricature et l'humour dans la série télévisée *La Petite Vie*.

C'est avec ma mère Isabel que j'ai appris l'art de magasiner en maniant le plaisir et le flair. Fort de ces atouts, mes amis et moi parcourions, durant la fin de semaine, le mythique et légendaire quadrilatère du centre-ville. Selon nos goûts, la tendance et la vogue, quelques sous en poche, ou simplement pour flâner, nous franchissions ces temples du commerce sorellois. Le Woolworth's, le United, Charles Arpin, la papeterie Richelieu, Chez Weillbrenner, la librairie Marcel Wilkie, Jos Jalleo ou Laramée Sport.

Après ces promenades et ces courses parfois improvisées, farcies de rires spontanés et gratuits, il fallait bien aller se restaurer. Alors que nos éclats de voix nous devançaient, nous entrions affamés chez Lambert, Rheault, Nadeau, Ducharme, au Rustik, au comptoir du terminus ou à la fontaine du Woolworth's.



Nous étions sympathiquement insouciantes et téméraires à la fois, mais avec de la bonne humeur à revendre. Selon le dicton *Demain sera un autre jour* et j'ajouterais *...meilleur et plus surprenant qu'hier*, nous étions libres et heureux, jamais insolents; un peu arrogants, l'âge nous le permettant.

Un autre endroit nous attirait, le marché Richelieu. Il grouillait de vendeurs, de clients, de crieurs et de curieux, ces gens venaient de la ville et de la campagne. Un beau spectacle verbal où paroles, cris et plaisanteries s'entremêlaient. Cela nous amusait, mais pas plus. Nous traversions le marché à l'intérieur d'un bout à l'autre. Les étals des bouchers nous intéressaient peu, mais il y avait au centre deux comptoirs qui agaçaient nos papilles gustatives : celui de la Laiterie Sorel avec son fameux fromage en « crottes » et celui de monsieur Labonté avec ses délicieux et odorants beignes au miel, un arrêt obligatoire.

Notre randonnée se poursuivait avec une dose d'énergie très juvénile vers le Carré Royal. En soirée particulièrement, il devenait notre centre d'attraction, de rencontres où passer de bons moments. Il y avait foule, certains soirs... Le mercredi, l'Harmonie Calixa-Lavallée y donnait des concerts sous la direction de M. Georges Codling. Combien de flirts hésitants, de rapprochements souhaités, d'aventures rêvées et d'amourettes désirées naquirent et moururent sur les discrets et célèbres bancs blancs du parc? Le Carré Royal, pour moi, demeure le plus chaleureux et précieux témoin de notre patrimoine socioculturel urbain, une fierté pour nous tous, Sorelloises et Sorellois.

Il y a aussi autre chose que je dois, à regret, vous dire, le 53C de la rue Augusta n'existe plus. Il y a quelques décennies, le feu a détruit l'édifice qui accueillait quatre logements. Aujourd'hui lui a succédé un espace vacant en friche, voisin du salon de coiffure Les Brunes Platines, anciennement U. Cardin et Frère, marchand de disques, de radios, de télévisions, de tourne-disques et de partitions musicales.

Voilà un parcours condensé de ma vie d'adolescent, à une époque donnée, présentant une passionnante et fascinante aventure ainsi que de beaux instants.

Jean Rajotte, M.A. (histoire), Saurel, 4 novembre 2023

Un plus un égale deux

Il faut de l'imagination pour concevoir des rêves.
Il faut de la volonté pour les réaliser.

Si l'on dit que *L'avenir* (pensez l'atteinte d'un objectif) appartient à ceux qui se lèvent tôt, c'est qu'il faut parfois y mettre du temps pour pouvoir poser tous les gestes qui, un à un, y mèneront et/ou mettre en place les conditions qui faciliteront son accessibilité.

Avez-vous (ou avez-vous eu) un rêve qui n'est pas encore réalisé ?

Croyez-vous qu'il soit trop tard (ou non) pour ce faire ? Pourquoi ?

Danielle Duchesneau



Ce matin, 23 octobre, je fouille dans mes souvenirs afin de vous partager mes « trop ».

À l'instant même à la radio, un journaliste donne les statistiques des morts par noyade et fait la promotion des cours de natation.

Surgit alors ce « trop tard » que ma sœur et moi avons provoqué par coquetterie, les concerts de l'Harmonie Calixa-Lavallée et les

cours de natation avaient lieu le mercredi soir..., nous ne savons toujours pas nager.

Plus important, cependant, il est maintenant « trop tard » pour taire les paroles indécoutes lancées et pour prononcer celles qui auraient pu, jadis, reconforter!

« Trop tard » pour prouver, par des mots de tendresse et d'amour, par des gestes concrets, tout mon attachement et ma reconnaissance à ceux qui, trop tôt, nous ont quittés.

Il y a aussi tous ces « trop tard » pour ces moments volés à mes enfants, ces heures consacrées à l'entretien plutôt qu'à leurs jeux!

À l'hiver de ma vie, craignant de manquer de temps pour les « trop tard... », je vous dis : « Je vous aime! »

Lise Abbott



La question n'est pas de savoir s'il est trop tard, mais plutôt si le désir qui vous habitait est toujours aussi intense.

Si la réalisation de votre rêve est encore quelque chose qui vous tient à cœur, vous aurez alors la force de motivation nécessaire pour mener votre projet à terme.

Pour réussir, il faut se faire confiance, établir un plan d'action et faire le premier pas.

Réaliser ses rêves, c'est aussi surmonter une série d'obstacles, des moments d'incertitude et des erreurs.

Les années ont passé depuis l'imagination de ce rêve. Pendant cette période, vous avez acquis expérience et sagesse. Ce bagage représente un trésor dont vous vous servirez pour adopter les bonnes stratégies lorsque des difficultés se présenteront sur votre chemin.

Réalisez de beaux rêves.

François Roberge



N'attendons pas le moment de déposer une rose sur sa tombe pour exprimer notre appréciation, notre amour à un être cher.

Ma mère, quand j'étais jeune, me répétait souvent : « Ma fille, il n'est jamais trop tard pour bien faire! »

J'ai essayé d'appliquer ses paroles aussi souvent que possible et je n'ai jamais regretté d'avoir essayé.

Il n'est jamais trop tard pour :

- apprécier la vie dans toute sa beauté,
- propager un sourire autour de soi,
- partager un peu de notre temps,
- renouer avec de vieilles amitiés,
- prendre soin de notre famille,
- savoir prendre soin de soi.

En un mot, il faut surtout savoir remplacer le « trop tard » par « maintenant » et écouter la voix de son cœur.

Jocelyne Arpin



Trop tard pour... profiter de la vie au maximum...

Trop tard pour... vivre intensément mes excursions de chasse...

Trop tard pour... des petits services, des réparations...

Trop tard pour... élaborer ensemble des travaux de rénovation...

Il est trop tard...

Pour qui?... Pour moi...

La raison est très simple, mon fils Dominic, mon lieutenant, mon aide de camp, le remplaçant de son père disparu il y a à peine un an et demi, est décédé dans sa fonction de pompier lors de l'incendie dans une ferme laitière, le 24 mars dernier.

Un vide immense que je ne peux pas colmater et qui ne disparaîtra jamais.

Son départ me laisse une peine que personne ne pourra effacer...

Alors que son amour et sa très belle complicité me feront remémorer les plus beaux souvenirs que personne ne pourra me voler.

Trop tard... pour lui faire un dernier câlin...

Trop tard... pour lui donner une belle poignée de main ou tout simplement lui dire merci.

Louise Lamoureux-Jean



Peut-être avez-vous, tout comme moi, caressé des rêves qui se sont avérés impossibles à atteindre.

Que ce soit au plan personnel ou professionnel, parfois j'ai vécu, si je peux m'exprimer ainsi, l'impossibilité de réaliser ces rêves comme des échecs autant dans ma jeunesse que dans ma vie d'adulte. Je pourrais vous en nommer plusieurs (à mon âge...).

Heureusement avec les expériences de la vie, les opportunités se sont pointées sans que je les aie

provoquées. J'ai réalisé qu'au-delà des rêves, il faut faire confiance à la vie. Si quelqu'un m'avait dit que je deviendrais enseignante, syndicaliste, présidente de mon syndicat local et, au surplus, présidente de la CSQ, je ne l'aurais certainement pas cru!

À travers toutes mes expériences, j'ai eu l'occasion de traiter des conflits, parfois des conflits majeurs, et je me suis surprise à rêver de devenir médiatrice.

Maintenant que je suis à la retraite, ce rêve est à ma portée! Il faut donc toujours laisser une place au rêve et faire confiance à la vie!

Sonia Éthier



Qui n'a pas eu, au moins une fois dans sa vie, à prononcer : « Trop tard pour »? Aussi, combien ces trois mots sont-ils décevants ou déconcertants même, au niveau de leurs conséquences en général?

Me rapportant à mon expérience personnelle, aujourd'hui, je dois remercier le ciel de ne pas avoir attendu qu'il soit trop tard pour

sauter sur l'occasion qui m'était offerte, il y a 58 ans de cela, de quitter Haïti et de m'envoler vers le Canada!

Oui, aujourd'hui, quand je constate les fruits qu'une telle décision me rapporte, je dois effectivement clamer bien haut : « Merci la vie pour n'avoir pas hésité une minute à prendre ma décision! »

Si je n'avais pas sauté sur cette occasion à ce moment-là, c'est fort probable que j'aurais eu à un moment ou l'autre de ma vie à prononcer ces trois mots : « Trop tard pour... » Bien sûr, éviter de prononcer

ces trois mots n'est pas toujours chose facile puisqu'il y a généralement un prix à payer et que les résultats sont rarement évidents.

En ce qui me concerne aujourd'hui, l'occasion est trop belle pour ne pas déboucher sur une note un peu plus profonde!

En effet, pour éloigner ces trois mots de notre vie lors des décisions réellement difficiles, trois principaux éléments sont à considérer :

- ◇ Premièrement, attendons d'être dans un état stable sur les plans physique, émotionnel et spirituel.
- ◇ Deuxièmement, soyons patients.
- ◇ Troisièmement, pour les personnes chrétiennes ou croyantes, attendons sagement dans la prière, le temps de Dieu qui nous sera dicté par le Saint-Esprit.

Ainsi, nous prendrons les bonnes décisions dans les moments critiques de notre vie et repousserons, par le fait même, ces trois mots : « Trop tard pour... ».

Matthieu Jeannot

Trop tard pour?...



Tout d'abord, je dois écrire que je suis une personne qui a eu la chance de naître dans un environnement familial propice à mon épanouissement.

En réfléchissant au thème proposé pour ce texte, soit « Un rêve réalisé ou non », le seul rêve qui me vient en tête est que, durant mon adolescence, j'ai souvent souhaité devenir une secrétaire.

Comme, à l'époque, le fait d'avoir de bons résultats scolaires incitait à faire ce qu'on appelait des études poussées, alors j'ai suivi le conseil de mes parents. Ils disaient toujours : « Votre instruction, c'est votre héritage. »

Étudier... mais quoi?

Ma matière scolaire préférée étant les mathématiques, j'ai donc fait les études nécessaires pour devenir une enseignante en mathématiques, travail que j'ai accompli durant 35 ans avec beaucoup de plaisir.

Et mon rêve?

Je l'ai réalisé, en accomplissant parallèlement, le travail de secrétariat pour l'entreprise de l'homme que j'ai épousé, ainsi que dans les différents organismes dans lesquels je m'impliquais.

*Ginette Villiard,
heureuse de faire partie de l'AREQ Bas-Richelieu*

À peine la journée commencée et... il est déjà six heures du soir...
A peine arrivé le lundi et c'est déjà vendredi.
... et le mois est déjà fini.
... et l'année est presque écoulée.
... et déjà 40, 50 ou 60 ans de nos vies sont passés.
... et on se rend compte qu'on a perdu nos parents, des amis.
et on se rend compte qu'il est trop tard pour revenir en arrière...
Alors... Essayons malgré tout, de profiter à fond du temps qu'il nous reste...
N'arrêtons pas de chercher à avoir des activités qui nous plaisent...
Mettons de la couleur dans notre grisaille...
Sourions aux petites choses de la vie qui mettent du baume dans nos cœurs.
Et malgré tout, il nous faut continuer de profiter avec sérénité de ce temps qui nous reste.
[...]
Car en attendant toujours à plus tard, nous pouvons perdre les meilleurs moments...

Extrait d'un texte de Boucar Diouf

Symbolique de la première de couverture

Les photos de droite représentent la famille, les jeunes enfants. Comme ceux-ci grandissent vite, il ne faut pas attendre ou remettre à plus tard pour faire des activités avec eux, car il sera vraiment trop tard demain.

À gauche, les images des gens, pour la plupart retraités, se lancent dans des activités qu'ils n'ont pas eu le temps de faire ou qu'ils n'ont pas pris le temps de

faire. Il n'est jamais trop tard pour réaliser un rêve ou un souhait.

Les trois photos du personnage central, Francine Mercier-Abel à différents âges, signifient qu'il ne faut pas attendre qu'il soit « trop tard » à tout moment au cours de sa vie.

Richard Jutras

Réminiscences



Pas trop tard... pour se souvenir qu'avant nous, certains de nos membres ont ouvert le chemin...

Certains nous ont accompagnés pendant plusieurs années.

Avec ce thème, il n'est pas trop tard pour ouvrir un tiroir aux souvenirs puisés dans nos bulletins antérieurs de *La dernière Craie* depuis que je le lis et le conserve précieusement.

Le 15 avril 1997, lors de l'assemblée générale sectorielle, Chantal Cardin fut élue comme conseillère de notre secteur Bas-Richelieu.

Aujourd'hui, je veux la remercier du fond du cœur pour son implication avec l'équipe du bulletin depuis tout ce temps.

Comme écrivaine, elle a écrit de nombreux textes de poésie et d'opinions et elle a mené de nombreuses entrevues afin de faire mieux connaître plusieurs de nos membres.



Ça se souligne !

En votre nom, je remercie chaleureusement Chantal pour tout le travail accompli depuis plus de 25 ans!

Liliane Hardy

Au revoir de Chantal

Une dernière communication

Mes salutations,

Mon aventure dans *La Dernière Craie* se termine.

Ce qui fut pour moi un beau projet, une heureuse aventure doit basculer dans le monde des souvenirs.

Heureuse de ce que j'ai vécu, je veux vous témoigner ma gratitude...

À la croisée des chemins, j'ai toujours le « plaisir d'écrire » et d'heureux lendemains m'attendent.

Merci à vous.

Chantal Cardin

Texte de présentation - Août 1997

Chantal Cardin pour vous servir

Il est toujours facile de parler de soi.
Qui suis-je, ma foi ?

Une fille très peu tranquille
J'aime écrire
J'aime lire

J'aime rire
Je vis avec plaisir
Je partage avec sourire
Je donne avec cœur
Je déteste la froideur
Je vis avec ardeur

Des défauts
J'en ai trop
Je vous laisse en parler
Pour m'aider à les corriger
Une fille un peu marginale
Pas trop fatale

Oui, c'est Chantal

Chantal Cardin

Texte paru en décembre 1997

Le temps

On naît dans le temps
On vit dans un certain temps
On part quand il est temps
Tout notre vie, il y aura le temps.

Très jeune, on ne connaît pas le temps
On voudrait tant
On ne peut pas pour autant.

Un jour adolescent, on a trop de temps
On panique avec le temps
On tue le temps
On vit avec le temps.

Puis on connaît mieux le temps
Maintenant, on organise son temps
Souvent, on manque de temps
La carrière prend notre temps
La vie gruge notre temps.

Chantal Cardin

À la douce mémoire de...

Monsieur Raymond Cloutier décédé le 30 août à l'âge de 73 ans



Monsieur Raymond Cloutier était un membre associé, étant le conjoint survivant de feu Renée Sévigny. Il était aussi le beau-frère de Manon Sévigny, membre de notre secteur.

Colette Gauthier

Monsieur Maxime Théroux décédé le 6 septembre 2023 à l'âge de 59 ans



Cher Maxime,

Pour nous, tes collègues de Bernard-Gariépy, ton souvenir est doux.

Tu étais souriant, moqueur et surtout un joueur très renommé.

Tu étais aussi un joyeux luron, toujours prêt pour un 5 à 7.

Les élèves appréciaient ton sens de l'humour, ta passion pour l'art et la musique.

Tu seras toujours avec nous...

Love you,

Tes collègues de l'école Bernard-Gariépy

Madame Gisèle Milette décédée le 21 septembre 2023 à l'âge de 73 ans



Native de Shawinigan-Sud, Gisèle Milette a emménagé à Contrecoeur en 1973. Elle a donné naissance à deux enfants, Éric et Annie, sa fierté. Quatre petits-enfants lui ont apporté également grande joie et amour. Dure épreuve pour la famille, sa fille Annie est décédée à l'âge de 38 ans.

Tout au long de sa carrière, Gisèle a été une enseignante dévouée, structurée, organisée, qualités qui la feront hautement apprécier de ses élèves, élèves qu'elle chérissait.

Gisèle a été une compagne de travail appréciée, une confidente bienveillante et généreuse. Qualités que l'on écrit souvent au décès d'une personne, mais ici, ces mots ne remplissent pas seulement un espace, ils sont le portrait d'une femme honnête et unique.

Retraitée en 2006, elle partait tous les hivers avec son *chum*, son complice Jean-Guy depuis plus de 50 ans, pour un climat plus doux, la Floride.

La vie lui a joué un tour, tour rapide, mais voyons tout ce qu'elle nous laisse.

*Amies de longue date, les Dames de cœur,
Hélène Duval, Louise St-Laurent et Diane Savoie-Turcotte*

Monsieur Jean Girouard décédé le 22 septembre 2023 à l'âge de 87 ans



Monsieur Jean Girouard était un membre associé, étant le conjoint survivant de feu Constance Jacob. Il était aussi le beau-frère de Nicole Jacob, membre de notre secteur.

Colette Gauthier

Madame Jocelyne Paul-Hus décédée le 20 octobre 2023 à l'âge de 76 ans



Le décès imprévu, inattendu, brutal de Jocelyne fait qu'il est trop tard pour lui dire de vive voix ce qu'elle a été pour nous, mais pas trop tard pour nous rappeler celle qui a partagé nos vies.

D'abord, Jocelyne est une amie rencontrée grâce au travail. Sa classe était animée et ses petits bouts de chou l'adoraient.

Pour ses enfants et petits-enfants, ses mots, ses gestes et les services rendus sont la preuve de l'amour immense qu'elle leur portait.

Généreuse, elle l'a démontré par l'hospitalité et les réceptions pour sa famille et ses amis.

Dans un groupe, Jocelyne était de bonne humeur, souriante, avec une répartie vive et bien appréciée.

Que dire de son talent d'écrivaine découvert dans plusieurs de ses textes écrits pour des occasions particulières.

Et pour nous du groupe Micro-Ondes, Jocelyne était un membre précieux dont on se rappellera avec émotion.

Liliane Hardy

À la douce mémoire de...

Monsieur René Guertin décédé le 18 octobre à l'âge de 79 ans



René débuta sa carrière d'enseignant au Collège Sacré-Cœur à Sorel. Il y enseignait sa langue maternelle et travaillait à la faire aimer. Il officia ensuite à l'école secondaire Fernand-Lefebvre et termina sa carrière à l'école Bernard-Gariépy en y enseignant toujours le français.

Chaque jour, René se faisait un devoir d'être en classe à l'heure prévue. Ses absences se firent tellement rares qu'elles pouvaient se compter avec les doigts d'une seule main.

Dans les discussions, René émettait des opinions bien établies sur différents sujets. Il défendait courageusement son point de vue et arrivait même, à l'occasion, à taquiner certains confrères. S'il orientait les débats sur le français écrit ou sur le français parlé, il lui arrivait de déborder sur l'agriculture.

À l'occasion, René parlait de ses enfants. Il était très fier de sa fille et de ses garçons. Il s'informait de leurs cheminements. Il manifestait également un grand respect envers sa femme.

En somme, René était un enseignant présent en classe et sensible à l'importance de sa matière. Il apparaissait comme un père de famille soucieux du bien-être des siens. Il devenait un confrère de travail intéressant dans les discussions. À sa retraite, il se consacra à sa terre agricole et à son bois. La rumeur veut qu'un de ses fils réussit à l'accompagner, pour un dernier tour de sa terre, avant l'apparition de sa maladie. Essayons d'imaginer sa joie.

Richard Joly

Madame Claudette Lacaille décédée le 16 novembre 2023 à l'âge de 77 ans



Après l'obtention de son brevet B en enseignement à l'école normale Mgr-Moreau de Tracy, Claudette a poursuivi ses études pour se spécialiser en préscolaire à Trois-Rivières. Pendant sa carrière, elle a toujours enseigné à la maternelle à Sorel.

Les parents et surtout les élèves l'appréciaient beaucoup pour son dévouement sans borne, sa rigueur et son écoute attentive. Elle était débordante de créativité pour tous les événements de l'année scolaire.

Retraitée, elle en a profité pour voyager davantage et pour suivre chaque année les conférences offertes par l'Université du troisième âge (UTA) de l'Université de Sherbrooke.

Passionnée aussi de lecture, de mots croisés et de recherches sur Internet, elle a bien occupé sa retraite à son rythme.

Suzanne Lacaille

Sincères condoléances

Thérèse Hamel-Pelletier, Marcelle Hamel et Lucette Hamel-Valois, à l'occasion du décès de leur frère, monsieur Gérard Hamel, le 29 septembre 2023, à l'âge de 79 ans. Il était aussi l'oncle de Sylvie Pelletier.

Gérald Archer, à l'occasion du décès de son frère, monsieur Normand Archer, le 9 octobre 2023, à l'âge de 75 ans.

Madeleine Proulx, à l'occasion du décès de sa nièce, madame Jocelyne Paul-Hus, le 20 octobre 2023, à l'âge de 76 ans.

Henriette Bonin-Dubé, à l'occasion du décès de sa sœur, madame Thérèse Bonin-Desrosiers, décédée le 20 octobre 2023, à l'âge de 100 ans et de son frère, monsieur Georges-Aimé Bonin, décédé le 18 novembre 2023, à l'âge de 86 ans.

Jean-Guy Cardin, à l'occasion du décès de sa soeur, madame Louise Cardin, le 18 novembre 2023, à l'âge de 76 ans.

Ghyslaine Pelchat-Fraser, à l'occasion du décès de son époux, monsieur Denis Pelchat, le 5 décembre 2023, à l'âge de 85 ans.

Claire Rivard-Paul, à l'occasion du décès de son frère, monsieur Denis Rivard, le 14 décembre 2023, à l'âge de 60 ans.

Aide-mémoire pour la personne conjointe survivante en cas de décès du membre

Démarches

- ◇ Aviser l'AREQ et Beneva dans les 90 jours suivant la date du décès (si statut de protection familial)
- ◇ Compléter et retourner les deux formulaires reçus à l'AREQ
- ◇ Faire une demande de prestations d'assurance vie (si applicable) dans les 90 jours suivant le décès du membre ASSUREQ et envoyer le formulaire complété à Beneva

AREQ (CSQ) : 1 800 663-2408 ou www.areq.lacsq.org

Beneva : 1 877 651-8080 ou beneva.ca

19 octobre

Dîner



Nouveaux retraités

Onze nouveaux retraités 2022-2023 et dix-huit membres qui ont cumulé 15, 20 ou 25 ans de retraite en compagnie d'Albert Khelfa, président sectoriel du Bas-Richelieu



Retraités 15 20 25